

COTISATIONS ET LICENCES 2025-2026

Catégories d'âge		Licence (*)	Masculin		Féminin	
			Cotisations (**)	Total (coti.+licence)	Cotisations (**)	Total (coti.+licence)
Baby Basket U6	2019-2020	45.-	155.-	200.-	155.-	200.-
Ecole Basket U8	2017-2018	50.-	235.-	285.-	235.-	285.-
Ecole Basket U10	2015-2016	50.-	235.-	285.-	235.-	285.-
U10	2015-2016	50.-	235.-	285.-	235.-	285.-
U12	2013-2014	50.-	305.-	355.-	405.-	455.-
U12 Performance	2013-2014	50.-	660.-	710.-	505.-	555.-
U14	2012-2013	80.-	425.-	505.-	525.-	605.-
U14 Performance	2012-2013	80.-	685.-	765.-	625.-	705.-
U16	2010-2011	110.-	450.-	560.-	550.-	660.-
U16 Performance	2010-2011	110.-	710.-	820.-	650.-	760.-
U18	2008-2009	120.-	475.-	595.-	575.-	695.-
U18 Performance	2008-2009	120.-	735.-	855.-	675.-	795.-
U20	2006-2007	145.-	505.-	650.-	605.-	750.-
LNB		185.-	505.-	690.-	505.-	690.-
1LN		185.-	505.-	690.-	505.-	690.-
2L		175.-	385.-	560.-	385.-	560.-
3L		175.-	385.-	560.-	385.-	560.-
4L		175.-	385.-	560.-	385.-	560.-
Vétérans		.-	185.-	185.-	185.-	185.-
3x3 Jeunesse	2006-2016	40.-	160.-	200.-	160.-	200.-
3x3 Sénior		65.-	160.-	225.-	160.-	225.-

* Licence AVB/FSBA = Association Vaudoise de Basket/Fédération Suisse de Basketball (Swiss basketball). Une licence est obligatoire pour être reconnu en tant que membre de l'Association et de la Fédération, ceci afin de pouvoir participer aux compétitions organisées par ces dernières (championnats, tournois, coupes, etc.).
En cas de transfert depuis une fédération étrangère, le montant pour l'obtention de la lettre de sortie FIBA sera facturé en sus.
Le montant de la licence FIBA pour les joueurs d'origine étrangère évoluant en SBL ou LNB sera facturé en sus.

** En cas de transfert, des frais supplémentaires peuvent être facturés.
En cas de participation du joueur dans plusieurs équipes, c'est son âge qui est déterminant pour le calcul de la cotisation.

Tableau d'Exemptions (Cotisation + Licence)

Fonction	Licence en Fonction Administrative	Cotisation comme joueur	Licence comme joueur	Cotisation pour Enfants	Licence pour Enfants
Entraîneurs / Assistants	Exempté	Exempté	Exempté	Exempté	À payer
Arbitres	Exempté	Exempté	Exempté	À payer	À payer
Officiels de Table Régionaux	Exempté	À payer	À payer	À payer	À payer
Officiels de Table Nationaux	Exempté	À payer	À payer	À payer	À payer
Membres du Comité	Exempté	À payer	À payer	À payer	À payer

Autres exceptions individuelles pour les cotisations, à l'exclusion de la licence

Exemples :

- Entrée en deuxième partie de saison (dès janvier - demi-cotisation)
- Blessure grave (à partir de 3 mois – prorata temporis)
- Fortes difficultés financières (hardship)

Conditions cumulatives :

- Décision existante et confirmée par écrit par le Comité
- À l'unanimité par le Comité